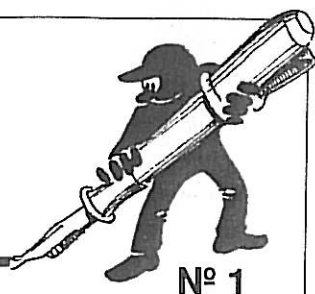


2

alf

LA LETTRE



N° 1

MARS 1991

A VOS PLUMES !

L' Association des Ludothèques Françaises a pour mission de coordonner, promouvoir, développer l'action des ludothèques au niveau national, de regrouper, d'animer le réseau des ludothèques, de leur apporter des informations et des documents.

Aujourd'hui l'Association se dote d'un nouveau support de communication : une lettre d'information qui s'adresse aux adhérents de l'A.L.F. et qui se veut complémentaire à la revue trimestrielle LUDO.

LUDO propose des sujets de fond, des thèmes de réflexion, rend compte d'expériences innovantes. Elle permet d'ouvrir le monde des ludothèques vers d'autres professions et fait leur promotion pour une meilleure reconnaissance auprès des divers partenaires tant publics que privés de la planète ludique.

La LETTRE A.L.F. se veut organe de communication interne pour mieux répondre aux nombreuses demandes d'échanges, de contacts d'informations pratiques et évènementielles. Elle doit devenir un espace vous permettant d'exprimer vos préoccupations et vos problèmes de ludothécaires.

Ce premier numéro, rassemble l'essentiel de ce qui s'est déroulé lors de l'assemblée générale de l'année, moment important dans la vie de l'Association.

Cette actualité nous a semblé le moment le plus favorable pour lancer cette lettre. Dans les prochains numéros nous continuerons le tour des acquis et des projets de l'Association, tant au niveau national que régional et local.

La mise en place de rubriques telles que "Echo des Régions, Débats..." doivent pouvoir s'alimenter de vos courriers, articles ...

Espace de dialogue, la LETTRE ALF dépend de vous.

Cet outil de communication vous appartient !
A vos plumes.

SPECIAL A.G.

Comme chaque année, l'Association des Ludothèques Françaises tenait son assemblée générale le 26 janvier dernier, au même moment que le Salon International du Jouet, à Paris.

Moins de monde que les années précédentes (la situation internationale ne se prêtait peut être pas aux voyages). La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, riche en débats, en apports.

Une journée chargée (A.G. extraordinaire, ordinaire, deux tables rondes aux thèmes importants - formation, communication) où chacun, chacune a pu prendre sa place jusqu'à épuisement de l'ordre du jour. Une volonté commune de travailler à la construction de l'Association sur de nouvelles bases (vers une Fédération Nationale), un souci de communication et de production au travers des diversités des ludothèques et de celles-ci vers les autres professions du monde ludique.

SOMMAIRE

Assemblée Générale extraordinaire	p 2
Assemblée Générale ordinaire	
Nouveau Conseil d'Administration	p 3
Tables rondes	
1 / Formation	
2 / Communication	p 4
Bilans et Perspectives	
Régions	p 4 - 5
LUDO Sommaire N° 21	p 6
Questions d'Actualité	
Echo des Régions	p 7
Annonces	
Carnet de l'A.L.F.	
Infos	p 8
A Lire	

SPECIAL A.G.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Un projet de modification des statuts, ainsi que les procédures de vote. (Il faut 1/4 du total des adhérents de l'ALF pour avoir le corum) sont présentés par le Conseil d'Administration.

Des amendements et contrepropositions sont présentés par l' A.L.I.F.

Un débat s'engage sur les modalités ainsi que sur les fondements du projet de modification :

- participation des enfants de moins de seize ans à la vie de l'association.
- la fonction commerciale (fabricants, intermédiaires ...) d'éventuels membres du C.A. et les problèmes que cela pourrait entraîner pour l'association.
- la nécessité d'une grande prudence et d'une grande précision en ce qui concerne la rédaction de statuts.
- le devenir de l'association quant à une ouverture vers d'autres professionnalités.
- la volonté de restructuration à moyen terme vers une fédération pour l'Association et donc l'aspect transitoire de cette modification. Suite à ces échanges, au fait que le corum n'ait pas été obtenu, et suite à un vote test (*), a été proposée la démarche suivante :
- Ou le projet devra être retravaillé (méthodologie proposée - textes envoyés aux Délégué(e)s Régionaux(ales) puis recentralisés au niveau du siège social en fonction des commentaires et propositions).
- Ou bien il y a élaboration d'un projet de fédération à travailler.

Le conseil d'administration lors de sa prochaine réunion statuera sur les suites à donner.

Vote indicatif :

Projet de modification A.L.F.	15 voix
Projet de modification A.L.I.F.	7 voix
Abstentions	24 voix

Tous les débats, comme l'a analysé une des adhérentes, ont été riches en apports, à la fois contradictoires et constructeurs et de ce fait laisse présager une bonne suite des travaux et réflexions en cours. A 11h15, il est décidé à la majorité absolue (moins une abstention) d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

5 membres du Conseil d'Administration sont soit sortants, soit démissionnaires et ne se représentent pas.

Ce sont : Mme Françoise Renée Bozelec, Mr François-Briançon, Mme Josette Hospital (vice-présidente), Mr Pierre Robin (trésorier), Mme Catherine Wattine (vice présidente).

Mme Salomon, au nom de l'Association, les remercie pour les services rendus durant leur mandat, dans des conditions parfois difficiles, dues à l'éloignement et au bénévolat. Elle met en évidence les fonctions des membres du C.A., la somme et la qualité du travail effectué par chacun(e).

Mme Lazaret Bergeret, membre d'honneur, intervient pour rappeler le type de mission dont l'A.L.F. est porteuse. Par rapport à la mise en place du diplôme de ludothécaire, il lui semble que l'A.L.F. se doit d'être à la fois structurée, forte et cohérente dans sa collaboration avec l'université de Villetaneuse, département Sciences du Jeu.

Des échanges ont lieu au sein de l'assemblée concernant essentiellement le fonctionnement du C.A. : une équipe de travail qui doit souvent prendre des décisions dans l'urgence, en commun, réfléchir aux grandes orientations de l'A.L.F. avec comme soutien une petite équipe de permanents (1 salariée, 1 salariée C.E.S., 1 stagiaire D.E.F.A., 2 chargés de mission).

Il est donc fait état d'engagement, de notion de délégations et de responsabilité, qui permettent à un groupe moteur de mettre en oeuvre rapidement la politique du C.A., mais aussi de la difficile utopie que de vouloir obtenir systématiquement l'unanimité.

Echanges ressentis comme fructueux et abordant les problèmes de fond.

Mme Salomon présente le rapport moral de l'Association. Compte rendu est fait du Congrès International des ludothèques à Turin et de la participation de l'Association. Mr. Robin présente le rapport financier avec comme remarque principale : seul, un revenu issu de la vente de produits peut apporter à l'association une part d'auto-financement et donc de fiabilité.

Un débat s'engage :

- sous quelle forme l'association doit / peut ou non vendre, diffuser des produits et prestations de services aux adhérents de l'A.L.F. (Délégations Régionales, etc...) ?

Votes :

Le rapport moral est voté à majorité absolue (2 abst.)

Le rapport financier est voté à majorité absolue (7 abst.)

Editeur : A.L.F. BP 5527 34071 MONTPELLIER CEDEX 3

Directrice de Publication : Marie France SALOMON. - Réalisation : Thierry SEVIN. - Rédaction : Martine JOLY - Thierry SEVIN.

Maquette couverture : L'erreur des champs 66000 Perpignan. - Reprographie : Imprimerie OFFSET 2000 34135 Mauguio.

Dépôt légal : en cours.

Elections au Conseil d'Administration
(vote avec appel nominatif)

Se présentent, Mesdames
Nicole DESHAYES : Association des ludothèques Ile de France, Caravensérail.
Florence GINGUENE : ludothécaire à Villebon sur Yvette 91140 (Essonne).
Madeleine HAGUET : ludothécaire à Nancy 54000.
Roseline JULIOT : ludothécaire à la Rochelle 17000.
Martine MULLER : responsable des ludothèques A.D.AC. Paris 75000.

Il y a 56 votants. La majorité pour être élue est de 28 voix. Sont élues :

Roseline JULIOT	55	voix
Martine MULLER	51	voix
Florence GINGUENE	49	voix
Madeleine HAGUET	46	voix
Nicole DESHAYES	30	voix

CONSEILD'ADMINISTRATION

Présidente:

Mme Marie France SALOMON.

Vice présidente:

Mme Martine MULLER.

Secrétaire Générale :

Mme Florence GINGUENE.

Secrétaire Générale adjointe :

Mme Roseline JULIOT.

Trésorière:

Mme Nicole DESHAYES.

Les autres membres:

Mme Danièle BEGUIER.

Mme Mima DEBACHE.

Mme Jacqueline D'HOLLENDER

Mme Madeleine HAGUET.

Mme Martine JOLY.

Mme Françoise PEQUIGNOT.

Mme Dominique MALLEVAL.

Mme Christine MATHIEU.

TABLES RONDES

• 1 / FORMATION :

12 participants à cette table ronde,
dont Mr Brougères de l'université Villetaneuse Département Sciences du Jeu.

Un tour de table a permis dans un premier temps de mieux cerner les formations existantes avant d'en tenter l'analyse et de poser un certain nombre de problèmes liés au concept de formation A.L.F.

Sans vouloir être exhaustif :

à Lyon, au Centre Jeux Jouets, " créer une ludothèque", "informatiser sa ludothèque", "classification ESAR".

Des modules jeux, jouets, ludothèque - intégrés dans les formations BAFA, BEATEP, DEFA, mis en place dans certains cas en collaboration avec des centres de formation d'éducation populaire - dans les départements du Haut Rhin, Lorraine...

Sur l'Ile de France, un BEATEP, nouvelles qualifications, une réflexion est en cours quant à la formation de formateurs.

Tous les débats s'orientent dans un second temps, à la fois vers la perspective du Diplôme Universitaire de ludothécaire et vers les formations internes, mises et à mettre en place.

La diversité des ludothèques et des projets semblent impliquer une diversité des formations adaptées aux besoins du terrain. Les contenus ne devraient pas se limiter aux seules ludothèques mais bien plutôt à une formation générale autour de l'activité ludique, des jeux, et des jouets.

La nécessité, exprimée par les ludothécaires, de se ressourcer, d'analyser avec distanciation leurs pratiques, de réajuster leurs actions, tendrait à la mise en place par l'ALF de cycles de conférences, de séminaires de réflexion...

Le Diplôme Universitaire, dont Mr. Brougères a explicité le projet (cf LUDO N° 20) permettrait de passer d'une formation qualifiante à une formation diplômante, le problème demeurant étant celui des débouchés sur le terrain.

A noter la volonté de décentralisation pour le D.U. vers d'autres universités (Bordeaux, Montpellier).

**Les articles de presse parus dans vos régions,
les matériaux promotionnels que vous utilisez nous
intéressent.**

**Les bonnes idées, les bons reportages
sont utiles à tous et toutes.**

**Nous en ferons part, dans une rubrique
à part entière.**

• 2 / COMMUNICATION

13 participants à ce débat.

Qui dit communication interne et externe, dit une réflexion sur l'identité, l'image de l'association à harmoniser et à défendre tant auprès des adhérents que des partenaires les plus proches de l'A.L.F.

De ce postulat découle l'importance de cette réflexion à mener et des outils à mettre en place par l'association. Sur tous ces points s'ensuivie une discussion à batons rompus : le rôle de l'ALF, ses finalités, ses fonctions, les priorités à dégager en terme de collaboration avec les ludothèques, son image "blason à redorer" à réorienter semble-t-il de façon la plus professionnelle possible.

Au coeur des débats :

- l'urgence de la réalisation d'une lettre d'information vers les adhérents.

- L'affiche éditée lors de l'AG et du Salon du Jouet doit-elle n'être qu'un outil de promotion gratuit ou mis en vente ?

- Le logo de l'association, avec l'image qu'il véhicule, correspond-il à la réalité d'aujourd'hui ?

Doit-il y avoir correspondance (graphisme, reprise du logo) pour chaque ludothèque, celles-ci ayant leurs spécificités ?

La nécessité d'éditer des documents (plaquette, dossier de presse, brochures, études, statistiques, ...) autant d'outils directs d'aide et de soutien aux ludothèques. Cette démarche de diffusion impliquant une nécessaire collaboration entre l'association, les délégations régionales, les adhérents. De plus les participants constatent que la notion de jeu est actuellement en pleine expansion et que de ce fait il est essentiel que les ludothèques, par l'intermédiaire de l'ALF, soient présentes sur tous les terrains où le ludique est présent : partenaires institutionnels publics et privés, fabricants et détaillants, secteur social, culturel, hôpitaux, médias ..

En cela l'urgence d'un message commun et cohérent est à faire passer, une politique adaptée à mettre en place.

BILANS ET PERSPECTIVES.

Extraits de l'intervention de Mme Marie France Salomon présidente de l'association.

Les trois grands axes de travail pour 90 concernaient la communication, la formation, le congrès international de Turin.

• La communication

Plusieurs C.A., un week-end de réflexion lui ont été consacré. Pour répondre aux attentes des adhérents, il était nécessaire de scinder la communication interne et la communication externe. Il a donc été décidé d'éditer une lettre, envoyée aux adhérents de l'association, leur fournissant des informations pratiques et évènementielles, en complémentarité avec la revue LUDO (...)

Autre nouveauté, l'édition d'une affiche qui a pour objectif de faire connaître l'ALF mais aussi d'en rajeunir l'image(...)

La succession d'Odile Périno, rédactrice en chef de LUDO, n'est pas facile. Une équipe s'est constituée qui, tout en s'appuyant sur le travail réalisé par Odile, a la volonté de rendre la revue plus interactive encore et plus performante. Je tiens à remercier Odile, qui a créé LUDO et en a été le moteur pendant cinq ans.

• La formation

est l'objet de débats passionnés et passionnants. Jusqu'à aujourd'hui la réflexion tournait essentiellement autour des préoccupations suivantes :

Définition de la fonction de ludothécaire et diversité des compétences, reconnaissance de la profession par les pouvoirs publics, élaboration de critères de qualification pour les fonctions de ludothécaire, contenu et type de formation. (...)

Aujourd'hui le débat s'élargit et au-delà de la question "quelle formation, pour qui ?" se pose la question de savoir qui peut mettre en place cette formation ? (...) Dans les projets, celui à court terme concernant la création d'un diplôme universitaire de ludothécaire, en partenariat avec le département des Sciences du Jeu de Paris VIII, sous la responsabilité de Mr Gilles Brougères. (...)

La commission a fonctionné jusqu'en juin sous la responsabilité d'Annie Chiarotto dont nous avons pu apprécier la compétence et la disponibilité.

Annie se consacre aujourd'hui au développement de sa région et à la formation ludothèque à l'université de Bordeaux III.

Le C.A. a nommé Mme Paule Vitti Gerbaut pour la remplacer.

• Le Congrès International

a été difficile à organiser en raison des directives très tardives données par les italiens.

7 personnes composaient la délégation française.

De nombreux contacts ont été établis avec des représentants de délégations étrangères, plus particulièrement européennes. La nécessité de se regrouper au niveau européen est nettement apparue. LUDO dans ses N° 19 et 20 s'en est largement fait l'écho (ndlr).

• L'association

a continué à se structurer tout au long de l'année. L'équipe se compose de Thierry SEVIN, en formation DEFA, plus particulièrement chargé des problèmes de communication et d'édition, de Nadia HASSANI, notre secrétaire à mi-temps, en contrat CES, et Martine JOLY, qui a en charge la recherche de partenaires et de financements diversifiés, la coordination des délégations régionales. (...) Le plus gros problème qui s'est posé pour l'association, cette année, a été le manque de coordination avec les délégations et associations régionales.

• **Les orientations 1991.**

Développement et structuration des circuits d'informations et de production en direction des adhérents, des délégué(e)s régionaux(ales), des associations régionales, des responsables de commissions.

Déplacement du C.A. et des permanents dans différentes régions, comme cela s'est fait avec l'ALIF à Paris. Développement de la formation de bénévoles dans le cadre du FNDVA à la suite de ce qui s'est fait en 1990. Mise à disposition de matériel pouvant servir de support de communication. Lancement de la lettre.

Développement de la communication externe (Rencontres avec les partenaires institutionnels, professionnels concernés par le ludique, développement du lectorat de LUDO, mise en place d'un service édition).

Dans le domaine de la formation : mise en place du D.U. de ludothécaire, recherche de financements, informations sur les formations existantes.

Dans le cadre des relations internationales, échanges et rencontres prioritairement entre la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique. Poursuite du partenariat avec la Belgique dans le cadre de LUDO.

Projet de création d'une association européenne.

Dans le cadre institutionnel, continuer à travailler à la connaissance et la reconnaissance des ludothèques avec la CNAF, le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports etc. Continuer à développer un partenariat avec différents organismes dont le FAS, avec lequel nous avons un projet d'étude et de recherche sur les ludothèques au niveau national.

Préparer le premier congrès des ludothèques en 1992. Egalement, donner à l'ALF un nouveau statut qui d'associatif deviendrait fédératif. Plusieurs possibilités sont envisageables. Ce projet fera l'objet d'une large concertation au niveau national.(...)

REGIONS

• **Association des Ludothèques Ile de France :**
(Nicole DESHAYES)

L'A.L.I.F. compte 63 adhérents sur 130 ludothèques recensées en Ile de France. L'association régionale a recruté une permanente, Mme Corinne Balaire, depuis octobre 90. L'A.L.I.F. publie une lettre bi-mensuelle.

• **Basse et Haute Normandie :**
(François BRIANCON):

Cette année il n'y a pas eu d'accroissement d'adhérents, mais des demandes de plus en plus importantes en ce qui concerne la création de ludothèques et les différents modes de formation possibles.

• **Haut Rhin :**

(Myriam CHAMPEAU- correspondante)

13 ludothèques dans le département. Sur l'année, participation à différentes manifestations, à des journées de formation. Projets pour 91 : Soutien et conseil aux projets (dont un de ludothèque en milieu carcéral). Réalisation d'une exposition "Les Jeux d'Ailleurs". Elle soulève les problèmes du bénévolat, du lien avec l'A.L.F., et de l'absence de délégué(e) régional(e).

• **Languedoc Roussillon :**

(Brigitte HUTIN)

26 ludothèques recensées dans cette région. Le rôle de la délégation a été essentiellement centré sur des réponses aux différents courriers ainsi qu'à la participation à des cycles de formation (ex : Approfondissement B.A.F.A. en collaboration avec des associations d'éducation populaire, un cycle sur le jeu à l'hôpital).

• **Lorraine :**

(Madeleine HAGUET, Yannick LANG)

Essentiellement deux axes de travail : la formation en sessions courtes, la création de ludothèques, une grande pratique des D.S.Q. (Développement Social des Quartiers). LUDON^o 20 en page 5 s'en est fait l'écho.

• **Nord Pas de Calais :**

(Babeth GUINAMARD)

62 ludothèques en Nord Pas de Calais. Aide aux projets de création, représentation lors de manifestations locales, départementales et régionales. Du 2 au 6 Mai 1990 présence au festival des jeunes créateurs à Valenciennes. Les ludothèques de la région souhaitent une plus grande implication de l'A.L.F. par rapport à leurs projets. Babeth Guinamard démissionnaire, ayant d'importantes charges professionnelles, il sera proposé au C.A. la candidature de Mme Nicole Dupont.

• **Midi Pyrénées :**

(Josette HOSPITAL)

23 ludothèques dont 2 créations de ludothèques municipales, un ludobus à Cahors et un en projet à Blagnac. Projet également d'un logiciel spécifique.

• **Bourgogne :**

(Bernard PESLE)

Celui-ci s'excuse pour son absence. Il a bien essayé d'être parmi nous. Malheureusement, sur l'autoroute un renard s'est égaré et à heurté son véhicule. Bernard n'a pu poursuivre sa route. Juste des dégâts matériels.

Des demandes de création dans le Jura. Pour l'année à venir, la région s'organise en vue de la création d'une Association Régionale.

• **Pays de la Loire / Bretagne :**

Pas de Délégation Régionale.

Poste à pourvoir.

• **Picardie :**

(Alain CRAMPON)

11 adhérents en Picardie. Soutien et conseil technique, participation à différentes animations. Pour 1991, un projet "Espace 1901", vers avril.

• **Poitou Charentes :**

(Claudie ROUET)

15 ludothèques, dont 7 adhérentes. Elle déplore d'abord le peu de temps de parole accordé aux délégué(e)s régionaux(ales), qui n'est pas en rapport avec la richesse émanant de ces échanges. Elle analyse le paysage des ludothèques françaises comme très hétérogène et elle pose le problème des Délégations Régionales avec le fonctionnement national. Elle exprime le besoin d'un soutien à la fois logistique et moral, de regroupement et de coordination nationale mieux structurés. Elle est appuyée par Mr BRIANCON. Mme SALOMON répond qu'actuellement une équipe présente au siège social oeuvre à la structuration administrative mais aussi à la mise en place de supports de communication de façon à homogénéiser l'image de l'A.L.F. tant au niveau interne qu'au niveau externe.

• **Provence Côte d'Azur :**

(Danièle BEGUIER)

Dans l'attente d'un heureux évènement, Danielle Béguier n'a pu se déplacer pour l'A.G.

Bien que n'étant pas déléguée régionale, elle a assuré la coordination et la boîte aux lettres dans cette région "motivée" et en plein essor. 26 ludothèques recensées. Depuis la rentrée, deux rencontres ont eu lieu, chacune dans une ludothèque afin de permettre à chacun(e) des participant(e)s de voir ce qui se passe ailleurs. Un circuit de stages de formation pratique a été mis en place, afin de permettre aux nouvelles ludothèques de trouver des réponses rapides à leurs questions et leur donner une expérience pratique de ce qui se passe en ludothèque associative et municipale. Pour l'année 91, la région se restructure.

Mme Marie France ALLEGRE se propose d'assurer la délégation régionale. Sa candidature sera étudiée au prochain conseil d'administration.

• **Rhône Alpes :**

(Paule VITTI GERBAUT)

Paule, pour des raisons de santé n'a pu venir ce jour. Pour l'année à venir elle prépare le relai pour un changement de Délégation Régionale. (Ludo N 19 s'était fait l'écho du bilan 90 de cette région).

Le Centre Jeux Jouets de Lyon a mis en place pour 91 une formation sur la classification E.S.A.R.

LUDO

Maintenant que le mouvement des ludothèques est implanté, il lui faut se développer, se faire connaître et reconnaître. La revue, tout en gardant son âme, tout en restant la revue des ludothèques, se doit de conquérir de nouveaux lecteurs.

Pour cela, LUDO ira partout où l'on joue, où l'on réfléchit au jeu. LUDO poursuit sa quête des réalités du monde ludique.

Dans son prochain sommaire

(N° 21 paraissant en Avril)

Rétrospective:

Salon International du Jouet de Paris

A.L.F.

Regards :

Concours " Jouets- Architecture"

Opinions :

3 ans au moins pour apprendre à jouer ... à vivre ...

International:

Interventions au Congrès International de Turin

Salon de Nuremberg,

2è biennale du jeu du jouet de Turin.

Dossier :

Fonction sociale (suite)

ECHOSnomie:

Quelles relations avec les acteurs économiques du monde du jeu ?

En Bref

Courrier des Lecteurs / Petites Annonces.

QUESTIONS D'ACTUALITE

• **A PROPOS DE SUBVENTIONS**

Une directive nationale de la CAF concernant l'accueil des - de 6 ans, remet en cause le paiement de ses prestations pour les structures et lieux d'accueils de type mode de garde lorsque les parents sont présents avec leurs enfants. Ceci pose directement le problème de fonctionnement pour certaines ludothèques dans certaines régions, la ludothèque, étant souvent le lieu d'accueil mère / enfant, intergénérationnel.

Afin de pouvoir entreprendre des démarches auprès de la CNAF, nous vous demandons de nous faire savoir :

- la façon dont se déroule vos relations avec vos CAF,
- la manière dont elles interviennent dans le fonctionnement de vos lieux d'accueil.
- quelles conventions ont été mises en place.

Courrier à adresser au siège social au nom de Mlle Martine JOLY.

ECHOS DES REGIONS

• Du côté de Valenciennes.

La Ludothèque "Club du jouet"

La ludothèque a organisé une animation "Construire sa Maison" avec les Mini Briques, qui a connu un grand succès.

Les enfants ont mis un point d'honneur à terminer leur construction. Une récompense a été remise à chaque participant.

Elle met à la disposition de ses adhérents son stock de jouets régulièrement renouvelé et garni de toutes les nouveautés. Beaucoup d'affluance depuis la rentrée.

De plus, grâce à une donation du Lion's Club Valenciennaise Escaut, des enfants défavorisés peuvent gratuitement bénéficier des jeux. Bravo et bonne route ...

• Nord-Pas de Calais :

Entre Février et Juin 90 s'est déroulé un BEATEP d'animateur en ludothèque et activités ludiques alternant pratique et théorie, en collaboration avec l'UFCV à l'initiative de la DRJS : 11 stagiaires sur 14 ont été reçus.

• En Languedoc Roussillon à Montpellier sous l'égide de l'association "Jouons en Ludothèque" et du Centre Hospitalier Régional s'est déroulée une journée de rencontre et de réflexion au Centre de Formation du Personnel Hospitalier sur "Le Jeu qui aide à Guérir".

Au programme des interventions de qualité menées par des spécialistes du jeu, des psychologues, des praticiens de l'animation à l'hôpital et des médecins, ainsi que les apports de Mr Ruffo, pédopsychiatre à Marseille, et de Mme Rosenberg, présidente de l'Association APACHE.

Cette journée a permis de souligner une fois encore la fonction primordiale du jeu et des activités ludiques et d'animation en milieu hospitalier, projets pilotes qui trop souvent restent l'apanage de rares personnes ou d'hôpitaux.

ABONNEMENT A LA REVUE LUDO

Pour un an, soit quatre numéros, profitez de l'offre aux nouveaux abonné(e)s.

Prenez un abonnement à 130 Frs.

Envoyez vos bulletins à

LUDO / A.L.F.

BP 5527 Montpellier Cedex 3.

Pour éviter toute rupture dans votre collection, n'oubliez pas de vous réabonner !

CARNET DE L'ALF

• A vos carnets : Voici les nouvelles coordonnées des Délégations Régionales de Nord Pas de Calais

Mme Nicole DUPONT

63 route Nationale 59144 Jeanlain.

Provence Côte d'Azur

Mme Marie France ALLEGRE

Ludothèque "Comme Si" 83400 Hyères.

Nos remerciements encore à Babeth GUINAMARD pour avoir animé la délégation Nord pendant ces années avec brio et dynamisme.

Merci à Danielle BEGUIER pour avoir assuré la transition en Provence Côte d'Azur.

• La Ludothèque "Le Coffre à Jouets" de l'A.D.A.P.E.I au Mans

fêtera ses 10 ans de vie en 91 !!!

"Elle vit bien et s'épanouit ..." nous fait elle savoir.

Longue vie donc et nos salutations.

ANNONCES

• Appel aux ludothécaires

Nathalie ROUCOUS, ludothécaire à Issy les Moulineaux, entreprend une recherche universitaire dans le cadre d'un diplôme d'état en Sciences de l'Education. L'objet de son mémoire porte sur "Les ludothèques : Objectifs et Projets Educatifs, Sociaux, Culturels".

Pour mener à terme ses recherches, elle lance un appel à documentation : projets éducatifs, rapports d'activités, formes juridiques, partenariats établis, enfance en particulier.

Courrier à adresser à :

Mlle Nathalie ROUCOUS

19 rue Alsace Lorraine

78180 Montigny le Bretonneux

Tél : 16-1-30-57-98-59

Ne confondons pas Adhésion et Abonnement !

- On peut être adhérent sans être abonné à Ludo... Une adhésion souscrite auprès de l'A.L.F. ne donne pas droit à un abonnement à la revue LUDO.
- On peut être abonné à la revue sans être adhérent.. Inversement, un abonnement à la revue LUDO ne confère pas la qualité d'adhérent à l'A.L.F.

INFOS

• La CAF de Seine et Marne organise un salon de la Petite Enfance du 9 au 13 avril au centre culturel de Chelles les Coudreaux (77).

Plus de quarante stands ayant pour thèmes : la naissance l'accueil, la scolarisation... Nicole BELIER, de la ludothèque "La Lubie", tiendra un stand. A suivre ...

• La Fondation de France, le Fonds d'Action Social et la Caisse des Dépôts et Consignations organisent un concours pour la création de nouveaux lieux d'accueil des moins de 6 ans : il s'agit de prévenir l'inadaptation sociale et l'échec scolaire, de favoriser l'intégration d'enfants d'immigrés.

Contact :

Fondation de France

Mme Elisabeth WATEL

40 Av. Foch 75008 Paris

Fonds d'Action Social

Mme Luce DUPRAZ

209 rue de Bercy 75585 Paris Cedex 12

Renseignement au siège de l'A.L.F.

A LIRE

• JOUER LE JEU.

Animation et Education N° 96. Mai - Juin 90.

Dossier conçu et réalisé avec le concours de la Fondation de France.

Actuellement de nouveaux espaces de jeux commencent à avoir droit de cité et certains architectes mettent en place des démarches de projets fondées sur la coopération. Cette évolution est vue à travers quelques exemples.

• ALICE AU PAYS DES MERVEILLES.

Un conte pour jouer E.P.S. N° 1 Mai - Juin 90.

Blandine Barbéria - Christine Mutin - Patricia Gillard

Des institutrices d'école maternelle ont pensé à une fête pour le plaisir des enfants. Cette fête s'inscrit dans le cadre du travail régulier. Une manière de concilier l'utile et l'agréable. Mise en place du jeu et son aspect matériel.

• LANGAGE ET JEU. Gérard Bonnerot

Vers l'Education Nouvelle N° 443 Juillet - Août 90

A partir d'observations faites au sein d'une crèche collective, analyse de certains aspects du langage en relation avec les différents stades de l'activité ludique.

• LE JOUET, L'ENFANT, L'EDUCATEUR.

rôle de l'objet dans le développement de l'enfant et le travail pédagogique.

Francis Campagne. Toulouse - Privat 1989.

Le jouet dans le développement de l'enfant : quelques caractéristiques du jouet, le jouet offert. Le jouet dans le travail de l'éducateur : problèmes de l'enfant placé en internat, le jouet qui interroge l'éducateur.

Source : Actualité Documentaire de l'Education.

ADHESIONS 1991 - 1992.

Adhésion Individuelle: 100 Frs.

Adhésion Ludothèque: 150 Frs.

Adhésion Association
ou Comité d'Entreprise: 250 Frs.

ADHESION

J'adhère à l'Association des ludothèques Françaises.

(je reçois la lettre de l'A.L.F. son prix étant inclus dans mon adhésion).

soit un règlement d'un montant de ... Frs.

Nom :

Prénom :

Tél :

Adresse :

Code postal / Ville :

Organisme :

Fonction ou profession :

Je désire une facture en ... exemplaires.

Joindre votre règlement ou bon de commande (règlement administratif) à l'ordre de : A.L.F.

adresse : ALF - BP 5527 34071 Montpellier Cedex 3.